

**Zeitschrift:** Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

**Herausgeber:** Société de communication de l'habitat social

**Band:** 38 (1966)

**Heft:** 11

  

**Artikel:** Journée pour "L'industrialisation de la construction de logements" : 24-25 novembre 1966 à Zurich

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-126115>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Journée pour «L'industrialisation de la construction de logements»

24-25 novembre 1966 au Casino du Zurich-Horn,  
Bellerivestrasse 170, à Zurich

40

Le but du congrès est de continuer l'échange de vues commencé lors de la réunion de Bâle en novembre 1964 au sujet de la «Rationalisation du bâtiment». Nous entendons élargir, à la lumière d'expériences pratiques, les bases théoriques de la rationalisation exposées à Bâle, au moyen de discussions publiques. Le congrès traitera de plusieurs ensembles de problèmes sur la base concrète de bâtiments exécutés. Les hommes de métier qui ont exécuté les constructions choisies (architectes, ingénieurs, maîtres d'œuvre, hommes de loi, artisans, etc.), participeront à la discussion. Les thèmes suivants seront exposés:

### *Valeur habitable et coût.*

Président de la discussion: Professeur J. Schader, arch. FAS, Zurich.

### *Méthodes d'étude, préparation de l'exécution.*

Président de la discussion: E. Bourquin, ing. SIA, Genève.

### *Coordination modulaire, normalisation, typification.*

Président de la discussion: H. Joss, arch. SIA, Zurich.

### *Mise en soumission et adjudication des travaux.*

Président de la discussion: H.-R. Suter, arch. FAS, Bâle.

### *Rationalisation de l'exécution.*

Président de la discussion: H. Gallusser, ing. SIA, Zurich.

### *Groupements de coïntéressés («Pooling»).*

Président de la discussion: W. Vollenweider, docteur en droit, Zurich et H. Litz, arch. SIA, Zurich.

L'exposé introductif sera présenté par J.-P. Vouga, arch. FAS, architecte cantonal, Lausanne, l'exposé final par le délégué pour la construction de logements, F. Berger, ing. SIA, Berne.

La discussion portera sur les ensembles de logements suivants: La Gradelle, Genève; Grüzefeld, Winterthour; Sternfeld, Birsfelden; Weihermatt-Schwabgut, Berne; Lochergut, Zurich; Sunnebül, Volketswil; Fichtenstr., Emmenbrücke.

Le programme détaillé du congrès ainsi que les cartes d'inscription peuvent être obtenus auprès du Centre suisse d'études pour la rationalisation du bâtiment, Tor-gasse 4, 8001 Zurich, tél. 051/47 25 65.

Propos optimistes de M. Schaffner

## Un coup de frein sensible à la hausse des loyers

Après un bref tour d'horizon sur les problèmes actuels de politique économique, M. Schaffner a traité du développement de la construction de logements. Le nombre des nouveaux logements mis sur le marché a atteint aujourd'hui le niveau le plus élevé de ces dernières années. De 54 238 en 1963, il a passé à 57 029 en 1964 et à 59 826 en 1965. Si l'on rapporte ces chiffres à la population, on constate que la Suisse est actuellement en tête de tous les pays occidentaux dans le domaine de la construction de logements. Ce résultat remarquable a été obtenu malgré les prévisions pessimistes suscitées par les arrêtés fédéraux contre le renchérissement.

Selon les estimations les plus récentes, les besoins jusqu'en 1970 seront de l'ordre de 40 000 nouveaux logements par an. Comme la production actuelle dépasse encore considérablement ce chiffre, il y a lieu de s'attendre à une nouvelle détente sur le marché des logements. On constate d'ores et déjà un ralentissement sensible de la hausse des loyers; par endroits, on observe même une stagnation.

Il s'agit maintenant de favoriser ce mouvement en améliorant les conditions de base de la construction de logements.

Le développement croissant des recherches en matière de construction doit conduire à une amélioration des conditions de production dans l'industrie du bâtiment.

### **Les pessimistes avaient tort**

Le bilan des mesures de lutte contre la surchauffe, a encore ajouté M. Schaffner, nous permet d'être assez satisfaits. L'évolution de l'indice des prix s'est modérée. De nouvelles hausses sont toutefois à craindre en raison de l'état des finances fédérales qui nécessitera le report de certaines subventions sur les consommateurs. Le passage au régime de la surveillance des loyers n'a pas provoqué l'explosion redoutée. La balance des revenus s'est améliorée et deviendra active probablement cette année, ce qui facilitera une politique mesurée des taux d'intérêt. Le but de notre politique de croissance doit être le maintien de notre capacité de concurrence sur le plan international.

Ainsi, les pessimistes qui pensaient que les mesures antisurchauffe allaient enchaîner notre économie ont eu tort.

Au sujet des finances publiques et du maintien de la valeur de la monnaie, le chef du Département de l'économie publique a déclaré que les emprunts ne constituaient